



CyberEdge®

Des Solutions complètes de gestion des cyber-risques












Dans un environnement en évolution constante, CyberEdge® offre aux entreprises une solution complète de gestion du risque qui leur donne une longueur d'avance face aux cyber-risques.

La solution CyberEdge®, qui combine un produit d'assurance, des outils de gestion des risques et l'accès à un réseau d'experts indépendants, a été conçue pour aider les entreprises à évaluer et prévenir les cyber-risques : violation de données sensibles, piratage informatique, erreurs commises par des salariés, etc. Elle s'appuie sur la longue expérience d'AIG dans le domaine et sur les compétences de ses experts.

CyberEdge® : une solution de gestion des cyber-risques

CyberEdge® accompagne les entreprises à chaque étape du processus de gestion des cyber-risques. En amont, tout d'abord, grâce à ses outils innovants de sensibilisation et de prévention des risques, mais aussi en aval, grâce aux équipes de gestion de crise CyberEdge®.

Conseil et prévention	Solutions d'assurance	Équipe de gestion de crise
Sensibilisation et information 	Dommages aux tiers résultant d'une atteinte à la sécurité ou d'une violation de données 	Assistance 24h/24 et 7j/7: 
Formation et conformité 	Coûts directs de l'assuré en réponse à un incident 	Services de conseil juridique et d'expertise informatique 
Système de renseignement et d'analyse des menaces 	Pertes d'exploitation et frais supplémentaires résultant d'une atteinte à la sécurité ou d'une violation de données 	Centre d'appel dédié à la notification et au suivi de violations de données 
Blocage des adresses IP malveillantes 	Menaces de fuite de données ou d'atteinte à un système dans le but d'extorquer des fonds à l'entreprise 	Experts en communication de crise 
Conseils d'experts 	Violation de droits d'auteur, atteinte aux marques et diffamation en ligne 	Plus de 15 années d'expérience en gestion de sinistres Cyber 

Conseil et prévention

CyberEdge® vient renforcer la principale ligne de défense de l'entreprise, à savoir son système informatique, pour une protection optimale contre les cyber-menaces. Toujours à l'affût des nouvelles tendances, nous aidons les entreprises à anticiper l'évolution de ces risques, en mettant à leur disposition de nombreux outils de prévention, y compris des solutions d'information, de formation, de conseil et de sécurité.

Services inclus dans l'offre CyberEdge

L'application mobile CyberEdge® pour iPhone®, iPad®, et Android™

L'application mobile CyberEdge® met à disposition les dernières actualités en matière de cyber-risques, des opinions d'experts et des analyses de risques. Cette application est disponible sur iPhone®, iPad® et Android™.



Principales Fonctionnalités:

- Carte des cyber-menaces : Etat des lieux des violations de données dans le monde, Informations sur la législation en matière de notification des atteintes à la protection des données par pays.
- Exemples concrets de sinistres couverts par CyberEdge®.
- Outil de calcul : Evaluation du coût potentiel d'une violation de données pour les entreprises.
- Contenu disponible en anglais, en français et en espagnol.



Audit de la vulnérabilité des infrastructures *(inclus pour toute prime supérieure à 5 000 €)*

Un audit de la vulnérabilité des infrastructures réalisé par IBM peut être proposé aux clients. IBM réalise un audit à distance des infrastructures web externes de l'entreprise, afin de les aider à identifier les faiblesses potentielles de leurs réseaux susceptibles d'être exploitées par un hacker opérant via Internet. Ce service permet également:

- d'identifier les risques cachés sur les plateformes exposées à Internet et de les classer par ordre de priorité,
- de fournir aux entreprises un compte-rendu détaillé des faiblesses identifiées, afin qu'elles puissent ainsi mieux évaluer, comprendre et rendre compte de leur niveau de sécurité,
- d'atténuer le niveau de risque en classant les faiblesses par ordre d'importance,
- de produire des rapports pertinents sur les capacités de l'entreprise, afin d'accélérer l'identification des faiblesses et la mise en œuvre de mesures correctives.

Service de blocage proactif des adresses IP malveillantes *(inclus pour toute prime supérieure à 5 000 €)*

Les clients peuvent bénéficier de services et de technologies innovants pour isoler et bloquer des adresses IP malveillantes. Avant de lancer une attaque sur un réseau, les hackers commencent par faire une visite de reconnaissance afin de confirmer que certaines adresses IP sont des cibles valables. Le dispositif de blocage les empêche d'atteindre le réseau. Le risque d'intrusion ultérieure s'en trouve fortement réduit.

Ce système de blocage peut également contrer les attaques de l'intérieur. Si l'un des ordinateurs d'un réseau est déjà touché par un malware, le système de blocage empêche l'envoi des informations aux serveurs des hackers. Le blocage intervient en temps réel.

Services complémentaires (tarifs préférentiels) :

BitSight : analyse de la vulnérabilité des entreprises

BitSight évalue et contrôle les réseaux des entreprises et de leurs fournisseurs, et leur attribue une note en fonction de leur niveau de sécurité. BitSight opère sans perturber le travail des entreprises, en mesurant de manière continue les données disponibles depuis l'extérieur. Les évaluations se fondent sur:

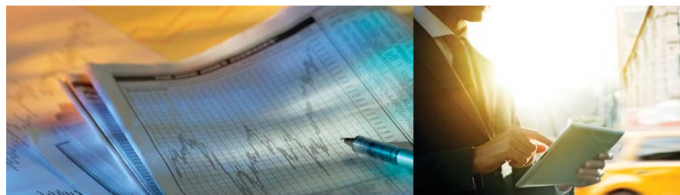
- les atteintes à la sécurité observées, ou les preuves de cyber-attaques réussies : botnet, spam, malware et autres,
- les « *diligence data points* » qui permettent de savoir si une société a pris des mesures pour prévenir une attaque. Elles comprennent une analyse du système de sécurité.

Les assurés CyberEdge® peuvent bénéficier d'une analyse par BitSight de la performance de leur système de sécurité et de tarifs préférentiels sur les services et produits proposés. Les assurés peuvent chercher à mieux connaître les menaces qui pèsent sur elles en optant pour des évaluations quotidiennes dans le cadre de leur programme complet de gestion des cyber-risques.

Évaluation du niveau de maturité de l'entreprise face à la cyber-sécurité (par RSA)

AIG pourra donner accès à ses assurés à une solution de gestion de la Gouvernance, du Risque et de la Conformité (GRC) proposée par RSA, afin d'évaluer les risques liés à la cyber-sécurité qui pèsent sur eux. L'évaluation repose sur Archer GRC, solution de premier plan développée par RSA.

- Cette évaluation permet de définir le niveau de maturité des systèmes de cyber-sécurité de l'entreprise et d'identifier les principaux axes d'amélioration.
- À l'issue de l'évaluation, l'entreprise a une meilleure vision des écarts entre son profil de risque actuel et le profil de risque visé.
- Les assurés ont accès à la solution ACD (*Advanced Cyber Defense*) développée par RSA, qui leur permet de combler les lacunes identifiées et de protéger leurs actifs.



Dark Net Intelligence (K2 Intelligence)

Dans un monde toujours plus connecté, dans lequel les entreprises renforcent chaque jour leurs capacités numériques, la cybercriminalité a de beaux jours devant elle.

K2 Intelligence propose des tarifs préférentiels aux entreprises qui ont opté pour la solution CyberEdge® et qui souhaitent connaître les dernières rumeurs qui circulent sur elles sur le "dark net". Ce "dark net" est le point de départ des attaques lancées par les cybercriminels les plus dangereux.

K2 Intelligence arpente le "dark net" au moyen de moteurs de balayage électronique (appelés "web crawlers") et d'outils sophistiqués de collecte de données. Ces renseignements personnalisés constituent une ressource inestimable pour les entreprises qui :

- adoptent une approche proactive dans le cadre du développement et de l'amélioration de leurs programmes de gestion des cyber-risques, en veillant à la mise en place de standards et protocoles adaptés en matière de gouvernance d'entreprise;
- se lancent dans des opérations de fusion-acquisition. K2 Intelligence mobilise ses experts et ses ressources en matière de renseignement pour réaliser des audits de cyber-sécurité dans le cadre d'opérations de fusion-acquisition.

Analyse de portefeuille (Axio Global)

Les assurés CyberEdge® peuvent faire appel à Axio Global pour obtenir une vision globale des cyber-risques auxquels ils sont exposés et harmoniser plus efficacement leurs contrôles technologiques et opérationnels et leur couverture d'assurance. La méthode élaborée par Axio couvre l'ensemble des cyber-risques, y compris les risques de vol de données, de mise en jeu de la responsabilité, de dommages aux biens, de dommages environnementaux, de dommages corporels et de perturbation de l'activité. Les assurés CyberEdge® bénéficient de tarifs préférentiels sur les services suivants proposés par Axio:

- Atelier d'étude de cas, destiné à évaluer, sur une journée, l'impact financier de certains sinistres informatiques. Cet atelier est adapté aux besoins spécifiques de l'entreprise, et organisé sous la forme d'une taxonomie pouvant être utilisée pour évaluer l'efficacité de l'assurance souscrite.
- Auto-évaluation du programme de cyber-sécurité de l'entreprise, à partir du modèle d'évaluation C2M2 (*Cybersecurity Capability Maturity Model*). Un rapport d'évaluation est généré et présenté avec les résultats de l'évaluation du programme de cyber-sécurité.

Solution d'assurance

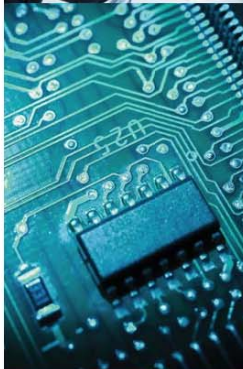
CyberEdge® prend en charge pour les entreprises :

- Les coûts engagés directement par l'assuré en réponse à une atteinte à la sécurité ou à une violation de données : coût de la notification aux victimes, frais de relations publiques et autres frais engagés dans le cadre de la gestion et de l'atténuation d'un cyber-incident (expertise informatique, conseil juridique, frais de notification et de suivi pour les victimes d'un sinistre).
- Les réclamations de tiers résultant d'une atteinte à la sécurité du réseau de l'assuré ou d'une violation de données. L'assurance couvre également les mesures réglementaires prises à son encontre dans le cadre d'une atteinte à la sécurité ou d'une violation de données ou du non-signallement d'un tel évènement.
- Les pertes d'exploitation et frais supplémentaires résultant d'une atteinte à la sécurité des réseaux, d'une erreur ou d'une négligence d'un employé de l'entreprise, d'une atteinte à la sécurité des réseaux d'un prestataire d'externalisation ou encore d'une interruption des services de cloud utilisés par l'entreprise. CyberEdge® tient également compte du taux d'attribution et des atteintes à la réputation de l'entreprise.
- Le remboursement des sommes versées et la prise en charge des frais d'investigation pour mettre un terme à toute tentative de cyber-extorsion à l'encontre de l'entreprise visant son système informatique et les données qu'elle détient.
- Les réclamations de tiers résultant de violation de droit d'auteur, d'atteinte aux marques, de diffamation et atteintes à la vie privée du fait de la publication de contenus sur leur site Internet.

Équipe de gestion de crise

L'Équipe de gestion de crise CyberEdge® est prête à accompagner les assurés dès qu'ils suspectent une atteinte à leur réseau. Nos équipes locales s'appuient sur nos ressources mondiales pour gérer les sinistres et réagir rapidement aux demandes de chaque client.

Les assurés suspectant une atteinte ou une violation peuvent faire appel à l'Équipe de gestion de crise CyberEdge®, qui met à leur service plus de 15 années d'expérience en la matière.



- Nos spécialistes en gestion des sinistres ont toute latitude pour prendre des décisions rapides, et apporter ainsi une aide immédiate aux clients craignant une atteinte à la sécurité de leurs réseaux.
- Depuis l'arrivée du Groupe AIG sur le marché du cyber-risque en 1999, nous avons accompagné des milliers d'entreprises et plus de vingt millions de personnes victimes de cyber-attaques.
- Notre expérience nous permet d'identifier et d'anticiper les cyber-menaces.

Fortes des compétences de notre vaste réseau de partenaires, l'équipe de gestion de crise CyberEdge® offre l'accompagnement nécessaire en cas de cyber-attaque.

- Les assurés CyberEdge® peuvent avoir accès à un réseau de cabinets d'avocats (Norton Rose Fulbright et CMS-BFL), d'experts techniques (KPMG, WAVESTONE), d'experts en communication de crise (Hill & Knowlton) et de gestionnaires sinistres expérimentés.
- Lorsqu'un sinistre survient, il est impératif d'agir rapidement. Les entreprises ayant mis en place un plan d'action et ayant accès à des spécialistes sont plus à même de faire face efficacement aux conséquences d'un cyber-risque.

- Un centre d'appel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour déclarer un sinistre et organiser les premières mesures d'urgence qui s'imposent.
- Accès à nos équipes locales, sur le terrain, spécialisées dans la gestion des sinistres dans le monde entier.
- Accès à un réseau international de cabinets d'avocats et de cabinets en relations publiques offrant un soutien immédiat et local en cas de crise.

Cyber-risques : une menace mondiale

Grâce aux programmes internationaux, les entreprises disposent de tous les outils nécessaires pour garder une longueur d'avance sur les cyber-risques. Elles peuvent également bénéficier de l'expertise de nos équipes locales, qui connaissent parfaitement le terrain. L'équipe de gestion de crise CyberEdge® offre 24h/24 des services de conseil et d'assistance.

Une protection efficace et globale de l'entreprise

La mise en place d'un programme international est un moyen simple et efficace de bénéficier d'avantages partout dans le monde:

- Garanties adaptées à la législation locale, aux exigences réglementaires, à la langue et aux coutumes du pays. Elles tiennent compte des pratiques du secteur et des risques encourus¹;
- Accès à des experts locaux en matière de souscription et de gestion des sinistres;
- Garanties claires et faciles à comprendre, coordonnées au niveau mondial.

¹Les plafonds de garantie sont conditionnés par la gestion des capacités. Certains pays peuvent limiter la mise en place de plafonds distincts ou d'un plafond unique à l'échelle mondiale.



Les programmes internationaux CyberEdge® sont disponibles dans les pays suivants

- Afrique du Sud
- Allemagne
- Australie
- Autriche
- Bahreïn
- Belgique
- Brésil
- Bulgarie
- Canada
- Chili
- Chypre
- Colombie
- Corée du Sud
- Danemark
- Emirat Arabes Unis
- Équateur
- Espagne
- États-Unis
- Finlande
- France
- Grèce
- Hongrie
- Hong Kong
- Irlande
- Israël
- Italie
- Japon
- Koweït
- Liban
- Luxembourg
- Malaisie
- Mexique
- Nouvelle-Zélande
- Norvège
- Oman
- Ouganda
- Panama
- Pays-Bas
- Philippines
- Pologne
- Porto Rico
- Portugal
- Qatar
- République Tchèque
- Roumanie
- Royaume-Uni
- Russie
- Singapour
- Slovaquie
- Suède
- Suisse
- Taïwan
- Turquie
- Uruguay

Veuillez contacter votre interlocuteur pour de plus amples informations.



Téléchargez l'application mobile CyberEdge



Suivez CyberEdge



Suivez@AIGinsurance



Prêts pour demain

American International Group, Inc. (AIG) est l'un des leaders mondiaux de l'assurance pour les entreprises et les particuliers présent dans plus de 100 pays et juridictions. Grâce à un réseau mondial inégalé, les sociétés du groupe AIG offrent des solutions d'assurance dommages et responsabilité parfaitement adaptées aux entreprises, institutionnels et particuliers. Elles proposent également des solutions d'assurance-vie et de retraite aux États-Unis. AIG est cotée à la bourse de New York et à la bourse de Tokyo.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.aig.com | YouTube: www.youtube.com/aig | Twitter: @AIGemea | LinkedIn: <http://www.linkedin.com/company/aig>

AIG est le nom commercial du réseau mondial d'assurances dommages et responsabilité, d'assurances de personnes et d'assurances Vie-retraite-prévoyance de American International Group, Inc. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.aig.com. Nos produits et services sont fournis par des filiales ou entités affiliées à American International Group, Inc. et peuvent ne pas être disponibles dans tous les pays. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance. Certains produits ou services hors assurance peuvent être fournis par des tiers indépendants. Les produits d'assurance peuvent être distribués par des entités affiliées ou non.

AIG Europe Limited est le principal assureur en Europe.

AIG Europe Limited est une société de droit anglais (numéro d'immatriculation : 1486260), dont le siège social est sis : The AIG Building, 58 Fenchurch Street, London, EC3M 4AB.

AIG Europe Limited est agréée par la Financial Services Authority et est régie par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority (numéro FRN 202628). Ces informations peuvent être vérifiées auprès de la FSA (www.fsa.gov.uk/Pages/register).

FL00000271 CyberEdge Services Br Nov 15 EMEA - FRDMC 004 CE 01/2016